

Les missions de Mon Accompagnateur Rénov'

Le parcours de Mon Accompagnateur Rénov'

Quatre grandes étapes d'accompagnement :

1



Constats

1^{re} visite du logement :

- Diagnostic simplifié
- Signature du contrat d'accompagnement
- Réalisation de l'audit énergétique ou utilisation d'un audit existant

2



Préparation du projet

- Conseils pour le choix du scénario, des devis, des artisans.
- Établissement du plan de financement
- Explications et assistance pour la constitution des dossiers d'aides à la rénovation

3



Suivi et réception des travaux

- Accompagnement et coordination tout au long de la réalisation du chantier

4



Prise en main du logement

2^e visite sur site :

- Aide à la réception et conformité des travaux
- Conseils sur la consommation, les usages et écogestes
- Création/actualisation du Carnet d'information du logement (CIL)
- Signature du rapport par le ménage



Envoi du rapport d'accompagnement signé à l'ANAH (avec diagnostic initial, audit, devis, plan de financement, facture)

